

Catalogue des projets de structuration de filières accompagnés en 2025



Catalogue des projets de structuration de filières accompagnés en 2025

Filières visant à relocaliser la transformation des produits agricoles, notamment en zones intermédiaires

Département	Projets accompagnés en 2025	Page
Cher	• Accompagner au développement de la filière chanvre	3
	• Accompagner un projet de création de produit cosmétique local	4
Eure et Loir	• Partenariat Sur le Champ / Village des Métiers (Adapei 28) : légumes et plateforme logistique	5
	• Participation aux PAT départementaux	6
Indre	• Accompagnement à l'émergence de projet d'atelier de découpe : Abattoir de Lacs et réflexion sur une marque territoriale bovine	7
	• Accompagnement à l'émergence de projet d'une légumerie dans l'Indre	8
	• Accompagnement des Programme Alimentaire de Territoire	9
	• Réflexion sur la filière huile dans l'Indre	10
Indre-et-Loire	• Labellisation commerce équitable produits laitiers	11
Loir et Cher	• Accompagnement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)	12
Loiret	• Echanges outils aval des filières viande rouge	16

Filières de diversification et la recherche de nouveaux débouchés

Département	Projets accompagnés en 2025	Page
Cher	• Accompagner les agriculteurs dans leurs volontés de diversification (bambou, légumineuses, pseudo-céréales)	18
	• Granulés de paille (cellule GEORGIA)	19
Eure et Loir	• Agrilocal 28 – Plateforme de mise en relation pour la restauration collective	21
	• Organiser le salon professionnel "Du Terroir dans l'Assiette"	22
Indre	• Animation de la filière piscicole en région Centre Val de Loire et développement de la route du poisson et du fromage en Brenne	24
	• Développement de la filière chanvre dans l'Indre	25
Indre et Loire	• Dynamiser la filière viande : structuration de filières bovines d'intérêt, éligibles à la loi Egalim	26
	• Création d'une filière volaille de chair locale à destination de la restauration collective	28
Loir et Cher	• Recherche de productions alternatives en agrivoltaïsme	30
Loiret	• Botte Mon Assiette, Annuaire cartographique en ligne	31
	• Logifrais 45 : Une solution logistique au service des circuits de proximité	32

Filières sous signe de qualité

Département	Projets accompagnés en 2025	Page
Cher	• Créer une marque territoriale valorisant les productions agricoles locales	34
Indre-et-Loire	• Appui au développement de la marque Valeurs Parc Naturel Régional	36
Loir-et-Cher	• Développer les viandes sous label de qualité : bœuf, volaille, porc	37
	• Structurer une étude d'opportunité pour la filière Pain Bio	38
	• Développer la commercialisation de la Fine Percheronne	39
Loiret	• Expérimentation appro « responsable » des GMS : Recueil des bonnes pratiques de commercialisation	40



Accompagner au développement de la filière chanvre



CONTEXTE

L'accompagnement de la filière chanvre par la Chambre d'agriculture a débuté il y a plusieurs années, par le suivi d'un groupe de producteurs aujourd'hui réunis au sein de la SAS Berry Chanvre. Cet accompagnement a porté, à son démarrage, sur la conduite de la culture du chanvre, les modalités de récolte et l'étude du potentiel de commercialisation. Ce travail a permis de lancer la production (environ 50 ha par an) et d'initier la valorisation de la graine et de la paille de chanvre, en l'absence d'une filière de transformation locale.

De 2023 à 2025, l'étude d'opportunité d'une filière chanvre a permis aux agriculteurs de Berry Chanvre de travailler le modèle économique de chanvrière envisagé et d'explorer les solutions de construction d'une usine de première transformation du chanvre. Le modèle actuel nécessite d'atteindre une surface cultivée de 600 à 800 ha et de proposer des contrats de productions de paille rouie à de futurs producteurs.



METHODE

Au démarrage, le rôle de la Chambre d'agriculture était d'accompagner les producteurs dans l'acquisition de compétence technique. Cet accompagnement s'est transformé en écoute de besoin afin de leur proposer un appui sur mesure et leur permettre de poursuivre le développement du projet. Le positionnement actuel de la Chambre est de faire le lien entre Berry Chanvre et les autres producteurs du département.



ACTEURS

Pilote : SAS Berrychanvre

Partenaires : Chambre d'agriculture du Cher, Agglomération Bourges Plus, Envirobat, DREAL



ACTIONS MENEES EN 2025

■ Clarifier les orientations données au projet de la chanvrière

L'étude d'opportunité a conduit les producteurs de Berry Chanvre à modifier le projet initial de chanvrière. Le projet s'oriente désormais vers la production de paille rouie à destination de la production de fibre technique et cotonisable. Un travail autour des étapes du cycle de production du chanvre et de sa transformation a alors permis de clarifier leur vision et de les aider à structurer leur organisation et leur proposition commerciale.

■ Accompagner à la rédaction d'un contrat de production

Dans le cadre du projet de chanvrière, un contrat de production à destination de futurs producteurs de chanvre doit être construit pour faciliter le développement des surfaces. En ce sens, un document technique a été rédigé présentant la vision de Berry Chanvre, les conseils techniques issus de leurs expériences, leurs exigences en termes de types et de qualité de produits et leurs propositions organisationnelles et commerciales. Ce document sert de base pour la rédaction du contrat de production par un cabinet de juriste.

Rédacteurs : Florent LELU



Accompagner un projet de création de produit cosmétique local



CONTEXTE

Le projet de box cosmétique engagé « made in Berry », porté par SweetMom, a pour objectif de proposer une gamme de produits cosmétiques fabriqués à partir de produits agricoles du Berry.

Ce projet, a la spécificité de vouloir, derrière chaque produit cosmétique élaboré, raconter l'histoire de la ferme à l'origine du produit de base. Ce projet artisanal, naturel et local est également accompagné par Georgia, cellule d'accélération de projets agro-innovants, et entre dans le projet de Bourges capital européenne de la culture 2028.



METHODE

À la suite de l'émergence et de la sélection du projet par la cellule Georgia, une prise de contact a été initiée pour écouter les besoins de la porteuse de projet et lui proposer un accompagnement. Cet accompagnement sur mesure s'est matérialisé par de la mise en contact de la porteuse de projet avec des producteurs locaux et en circuit court répondant aux critères du projet.

Des échanges réguliers et dans la durée ont permis de suivre l'avancée du projet et de s'ajuster aux besoins de l'entreprise.



ACTEURS

- Pilote : Sweet Mom
- Partenaire : Chambre d'agriculture du Cher, Georgia



ACTIONS MENEES EN 2025

▪ Recherche de producteurs

Dans un premier temps, à partir des critères de recherche établis par la porteuse de projet, un travail de recherche a été mené. En moyenne, 2 producteurs ont été proposés par type de produits afin de proposer une offre diversifiée. La liste obtenue a été communiquée à la porteuse de projet.

▪ Mise en relation avec les producteurs

A partir de la liste établie, la porteuse de projet a priorisé les producteurs à contacter. Chaque producteur a été contacté afin d'échanger sur leur intérêt potentiel pour le projet et d'obtenir leur accord pour être mis en relation avec la porteuse de projet.

▪ Actualisation de la liste

En fonction du résultat des discussions entre la porteuse de projet et les producteurs, il a été nécessaire de poursuivre la recherche de producteurs pour certains produits. Les échanges avec les producteurs ont également permis à la porteuse de projet d'adapter sa vision du projet et d'évoluer dans sa stratégie commerciale.

Tâche 3.1.1



Partenariat Sur le Champ / Village des Métiers (Adapei 28)



CONTEXTE

Sur le Champ est une plateforme logistique eurélienne facilitant l'approvisionnement des professionnels en produits locaux, notamment pour la restauration collective. La Légumerie du Village des Métiers (Adapei 28), lancée en 2025, développe une offre de légumes de 4^e gamme préparés localement. Le lancement, en 2024, du marché alimentaire des collèges et lycées a fait émerger une opportunité de partenariat opérationnel, permettant aux deux structures de coopérer afin de proposer une offre locale de produits de 4^e gamme aux établissements acheteurs du marché.



METHODE

La démarche engagée en 2025 repose sur des entretiens successifs visant à structurer l'articulation entre la production locale, la transformation en 4^e gamme par la légumerie du Village des Métiers et les capacités logistiques de Sur le Champ. Les échanges successifs ont permis d'identifier les besoins des établissements scolaires, d'analyser les possibilités de sourcing auprès de producteurs locaux et d'évaluer les partenariats opérationnels possibles.



ACTEURS

- Sur le Champ
- Village des Métiers – Adapei 28
- Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir
- Conseil départemental d'Eure-et-Loir



ACTIONS MENEES EN 2025

- **Inauguration et visite** de la légumerie du Village des Métiers (Adapei 28) le 11 juin 2025.
- **Une réunion** s'est tenue le 1^{er} juillet **entre la Chambre d'agriculture et le Village des Métiers** et a permis d'aborder des pistes pour du sourcing local pour la légumerie.
- **Une réunion** s'est tenue le 26 novembre 2025 **entre Sur le Champ et le Village des Métiers** et a permis d'aborder l'ensemble des pistes de partenariat suivantes :
 - Entrée potentielle de la Légumerie en tant que fournisseur de la plateforme Sur le Champ
 - Identification des besoins clients pour la 4^e gamme et réflexion sur l'élargissement de la gamme pour 2026
 - Approvisionnement des collèges et lycées via le service logistique Sur le Champ
 - Mobilisation des capacités de sous-traitance industrielle du Village des Métiers
 - Engagement des deux parties à poursuivre l'étude de ces pistes en 2026

Rédacteurs : Maëlys SAUTEL (CA28)

Tâche 3.1.1



Participation aux PAT départementaux



CONTEXTE ET OBJECTIFS

La coordination des Projets Alimentaires Territoriaux à l'échelle départementale vise à favoriser l'interconnaissance des acteurs engagés dans ces projets et à garantir la complémentarité des actions menées sur chaque territoire. Elle permet également de mutualiser les efforts, en particulier pour la création et l'accompagnement d'outils dédiés à la production, la transformation et la distribution.

Six territoires sont engagés dans un PAT : le Parc Naturel Régional du Perche, Beauce-Dunois, Chartres Métropole, Dreux Agglo, Entre Beauce et Perche et Portes Euréliennes Ile de France. En 2025, les PAT Perche et Dreux Agglo ont obtenu la labellisation de niveau 2.



METHODE

Individuellement, la Chambre d'Agriculture accompagne le développement des projets des PAT Beauce-Dunois, Chartres Métropole, Dreux Agglo et Parc Naturel Régional du Perche, intervient en appui à leurs plans d'actions respectifs et participe activement aux temps d'échange des 5 PAT (COTECH, COPIL, Forum, groupe de travail...) ce qui représente une vingtaine de réunions sur l'année.

Depuis 2021, le Conseil Départemental, la Direction Départementale des Territoires et la Chambre d'Agriculture assurent une coordination des PAT émergents dans le département : réunions d'échanges entre les trois coordonnateurs (avec élus et services) pour transfert d'information, organisation d'une rencontre annuelle inter-PAT et organisation de visites d'entreprises pour les chargées de missions PAT.



ACTEURS

- Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir
- Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir
- Conseil Départemental d'Eure-et-Loir
- Les différents PAT



ACTIONS MENEES EN 2025

▪ Rencontre des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

Le 17 novembre 2025, une rencontre a été organisée à destination des porteurs de PAT du département (élus, chargées de missions...), ayant pour objectif de mettre en avant les dynamiques locales des PAT, d'échanger sur les avancées et besoins des projets et de partager les expériences entre élus et acteurs locaux.

▪ Visites Interservices (CA, CD, DDT, chargées de mission PAT)

Le 28 avril 2025: visite de la légumerie Fraîcheur de Beauce



Rédacteurs : Aurélie TOUTAIN et Maëlys SAUTEL (CA28)

Action 3.1.1



Accompagnement à l'émergence de projet d'atelier de découpe : Abattoir de Lacs et réflexion sur une marque territoriale bovine



OBJECTIFS

- Accompagner le collectif d'agriculteurs qui est porteur du projet ainsi que ceux qui sont partenaires.
- Mettre en place des formations pour faire monter en compétence le collectif
- Créer du lien entre le collectif et les autres organismes du département (PAT, collectivités, etc...) et développer une marque territoriale bovine.



CONTEXTE

Depuis fin 2018, l'abattoir du Boischaud Sud a vu son activité suspendue, remettant en péril certains circuits courts, dépendant de cet outil. Un premier travail, mené par la Chambre d'Agriculture de l'Indre a recensé un nombre important d'éleveurs du département commercialisant en circuits courts et aussi une volonté d'être impliqué dans la gestion de l'abattoir. A l'issue de ce constat, la Chambre d'Agriculture de l'Indre accompagne et fédère les acteurs viande bovine du territoire Boischaud Sud, structure un réseau d'éleveurs gestionnaires des outils d'abattage et de découpe, élabore un partenariat commercial pérennisant les acteurs de la filière viande bovine à travers une charte d'engagement. Développer in fine une marque territoriale bovine une fois la filière complète sur le territoire.



METHODE

Echanges et discussions avec le collectif. Mise en place d'un COPIL.
Suivi du projet de manière générale.



PARTENAIRES

- Porteur : Collectif d'agriculteurs, abattoir
- Partenaire : Chambre de l'agriculture, Communes identifiées, Collectivités



ACTIONS MENEES EN 2025

Rencontres avec les éleveurs porteurs de l'initiative atelier de découpe : juillet et août 2025.

Echange sur la filière avec nos élus référents : Maxime PION et Arnaud LABESSE : réflexion sur l'implication dans le cadre du PAT de la Châtre en Berry : réunion le 18 juillet 2025. Réflexion sur une marque territoriale bovine (travaux durant l'été 2025) : réflexion qui sera menée au cours de l'animation du PAT de la Châtre en Berry.

Action 3.1.1



Accompagnement à l'émergence de projet d'une légumerie dans l'Indre.



OBJECTIFS

- Accompagner l'émergence d'un **projet de légumerie territoriale** répondant aux besoins locaux
- Mobiliser et fédérer les **acteurs agricoles, institutionnels et de la restauration collective**
- Structurer une **gouvernance partagée** autour du projet
- Travailler sur les conditions de **faisabilité économique et organisationnelle** du projet
- Favoriser l'**approvisionnement local** de la restauration collective



CONTEXTE

L'**ADAPEI**, la **Communauté de communes de La Châtre en Berry**, deux **agriculteurs** et la **Ville de Châteauroux** ont sollicité la Chambre d'Agriculture de l'Indre afin d'évaluer l'intérêt des producteurs pour la mise en place d'une **légumerie sur le territoire**.
Le **Préfet de l'Indre** apporte son soutien au projet et propose, dans une phase transitoire, une **coordination assurée par la DDT**, dans l'attente d'un portage du projet par les acteurs du territoire.



METHODE

- Animation et participation aux **réunions de travail multi-acteurs**
- Coordination technique en lien avec la **DDT 36**
- Mise en relation des acteurs agricoles, institutionnels et économiques
- Appui à la structuration du projet et à la définition du portage



PARTENAIRES

- Gouvernance des réunions** : DDT 36, Conseil départemental de l'Indre, Chambre d'Agriculture de l'Indre, ADAPEI, Transgourmet
- Acteurs associés** : Producteurs agricoles, Acteurs de la restauration collective, collectivités territoriales concernées



ACTIONS MENEES EN 2025

- Réunions de travail** de juin à septembre : présentation et échanges autour du projet de légumerie
- Affinage du projet avec l'ADAPEI**, identifiée comme **structure porteuse** :
 - 2 réunions dédiées
 - Objectifs : portage de la légumerie et **approvisionnement de Transgourmet**
- En parallèle, **réflexion sur l'approvisionnement de la restauration collective** :
 - Volonté de mieux connaître les besoins précis de la restauration collective
 - Proposition de réalisation d'une **étude amont/aval** en lien avec la **Banque des Territoires** et la **Chambre d'Agriculture**
- Prochaine réunion programmée : 30 janvier 2026**

Action 3.1.1



Accompagnement des Programme Alimentaire de Territoire



OBJECTIFS

- Accompagner techniquement les PAT dans leur émergence et mise en place de projet
- Animer avec la DDT, les PAT dans le but de les amener à avoir une réflexion départementale sur certains axes de leurs programmes d'actions.



CONTEXTE

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.). Dans l'Indre, depuis 2021, une animation départementale a été demandée et la DDT assure à ce jour ce rôle afin de faire émerger des projets à l'échelle du département. Afin de prêter main forte au PAT, la Chambre d'Agriculture s'attache à à venir renforcer cette dynamique.



METHODE

Echanges et discussions régulières avec la DDT et les PAT.
Participation aux réunions dans le cadre des PAT : journée thématique, COPIL, COTECH
Accompagnement technique sur des projets.



PARTENAIRES

- Porteur : Chambre agriculture
- Partenaire : PAT, DDT
- Prestataire : X



ACTIONS MENEES EN 2025

- Suivi des PAT : commission, COPIL, COTECH
- Animation territoriale sur les territoires (accompagnement de Lycées sur les territoires d'Argenton et Châteauroux, Tours de Brenne en avril 2025, Marchés de Producteurs de Pays sur le territoire de la Châtre en Berry durant la période estivale, suivi du projet agribox sur le territoire du Pays de Valençay en Berry)
- Contractualisation avec le Pays de la Châtre en Berry pour assurer l'animation du Pays de la Châtre en Berry avec les objectifs suivants : structurer la gouvernance, mise en place des actions 2026, et réponse à la snanc pour le passage en niveau 2.
- Suivi de la dynamique Inter-PAT : restitution de l'étude départementale, groupe de travail.

Action 3.1.1



Réflexion sur la filière huile dans l'Indre



OBJECTIFS

- Identifier et mieux connaître les **acteurs de la filière huile** sur le département
- Évaluer l'intérêt pour une **dynamique collective** autour du pressage d'huile
- Mettre en relation les **presseurs existants** et les **porteurs de projets**
- Étudier la faisabilité d'un **outil collectif** ou d'une organisation en réseau
- Travailler sur l'**approvisionnement en matières premières** à l'échelle territoriale



CONTEXTE

L'entreprise **Ecolea Technologie**, spécialisée dans la conception et la fabrication de **presses à huile électriques** pour huileries artisanales, a sollicité la Chambre d'Agriculture de l'Indre.

Cette prise de contact fait suite à plusieurs **demandes de devis émanant d'agriculteurs de l'Indre qui seraient** intéressés par l'acquisition de pressoirs à huile.

Ecolea souhaitait échanger sur les possibilités de **travail collectif**, l'organisation d'une **journée de présentation**, et l'identification d'agriculteurs potentiellement intéressés par des **outils de transformation**.



METHODE

- Réunion d'échange avec l'entreprise Ecolea Technologie
- Recensement des acteurs existants et des porteurs de projets
- Analyse des dynamiques individuelles et collectives
- Travail de mise en réseau et de structuration progressive de la filière



PARTENAIRES

- **Entreprise** : Ecolea Technologie
- **Animation / coordination** : Chambre d'Agriculture de l'Indre
- **Acteurs agricoles** : Agriculteurs possédant déjà un pressoir à huile / Agriculteurs intéressés par une diversification en pressage d'huile



ACTIONS MENEES EN 2025

- **Réunion avec ECOLEA : 18/04/2025**
- **Recensement des acteurs de la filière huile dans l'Indre**
- **Analyse des dynamiques individuelles et collectives : mai 2025**

Tâche 3.1.1



Labellisation commerce équitable produits laitiers



CONTEXTE & OBJECTIFS

En 2023, dans le cadre du Projet Alimentaire Départemental (PAD), la Laiterie de Verneuil a sollicité la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire face à une **difficulté croissante d'écoulement de sa gamme de produits laitiers labellisés en Agriculture Biologique**, en particulier auprès de la restauration collective. Malgré l'intérêt croissant pour les produits durables, **le prix restait un frein majeur pour les collectivités**, limitant les débouchés de cette gamme pourtant en adéquation avec les objectifs de la loi EGAlim. Dans ce contexte, la laiterie a exprimé le souhait de **réorienter sa stratégie de valorisation** en explorant d'autres leviers de reconnaissance. Un accompagnement a ainsi été engagé pour **amorcer une dynamique de transition vers la labellisation "Commerce équitable"**, permettant à la fois de **préserver une juste rémunération des producteurs** et de **proposer un positionnement plus accessible et compréhensible pour les acheteurs publics**, dans une logique d'ancrage territorial et de durabilité économique.



METHODE

Pour accompagner la Laiterie de Verneuil dans sa réflexion de repositionnement, une **démarche méthodologique en plusieurs étapes** a été engagée courant 2024 et début 2025, sous l'impulsion de la Chambre d'agriculture 37. Le premier temps de travail a consisté en un **recensement approfondi des différents labels de commerce équitable existants sur le territoire français** (ex. : Agri-Éthique France, Bio Équitable en France, Fair For Life...), afin d'en analyser les **cahiers des charges, critères d'éligibilité, modalités de gouvernance et dispositifs de valorisation commerciale**. Cette phase comparative a permis d'identifier les labels potentiellement compatibles avec l'organisation, le fonctionnement et les pratiques de la laiterie.

Dans un second temps, des **rencontres directes ont été organisées avec les opérateurs porteurs des labels**, notamment Agri-Éthique France, afin de **mieux comprendre les exigences concrètes du label, les modalités d'accompagnement et les perspectives de marché associées**. Ces échanges ont également permis de poser les premières questions relatives à la structuration d'une filière équitable locale, au rôle des producteurs, et aux engagements mutuels à prévoir.

Cependant, à ce jour, le projet n'a pas encore abouti, notamment car Agri-Éthique France a demandé un **engagement financier préalable pour réaliser un premier diagnostic**, ce qui a freiné la démarche. Par ailleurs, la laiterie exprimait une **crainte liée à la superposition des cahiers des charges, audits et contrôles déjà en place**, redoutant un surcroît de contraintes administratives et organisationnelles.

Ainsi, malgré les avancées méthodologiques et la clarté apportée sur les possibilités existantes, la transition vers une labellisation commerce équitable reste en suspens, nécessitant encore un arbitrage sur les conditions de mise en œuvre et les ressources mobilisables.



ACTEURS

Pilote :

- Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire

Partenaires :

- Laiterie de Verneuil
- Agriéthique France

Action 3.1.1

Accompagnement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)



OBJECTIFS

- Rencontrer et présenter aux animateurs des PAT du Loir-et-Cher les missions et accompagnements possibles de la Chambre d'Agriculture en tant qu'interlocuteur privilégié des agriculteurs dans les divers axes de leurs programmes d'action.
- Accompagner les animateurs de PAT dans leur émergence et mise en place de projets.



CONTEXTE ET ENJEUX

Les PAT créés en 2014 par la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt ont pour objectif de :

-  Favoriser une alimentation locale et de qualité
-  Soutenir l'agriculture locale et durable
-  Donner accès à tous à une bonne alimentation
-  Améliorer les repas dans les cantines, hôpitaux, maisons de retraite...
-  Réduire le gaspillage et l'impact environnemental
-  Soutenir l'installation et la diversification agricole
-  Assurer les débouchés multiples locaux



METHODE

- Prise de contact puis échanges téléphoniques et/ou visioconférences réguliers sur les différents axes des PAT mais aussi conseils et recommandations pour aboutir à l'élaboration (Pays Loire Beauce)
- Participation aux réunions dans le cadre des PAT : réunion thématique, COPIL, COTECH etc.



PARTENAIRES

- Porteurs : Les Pays : De la Vallée du Cher et Romorantinais (PVCR), Des châteaux, Vendômois, Loire Beauce
- Partenaires : La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher



RENCONTRES EN 2025

- 10 avril : rencontre et échange avec l'animatrice du PAT PVCR
- 25 avril : rencontre et échange avec l'animatrice du PAT Vendômois
- 6 mai : rencontre et échange avec les animatrices du PCAET du Pays Loire Beauce en vue de l'élaboration d'un PAT
- Participation aux réunions de COPIL pour le Forum des Producteurs et restaurateurs du Loir-et-Cher
- Perspectives 2026 : poursuite des actions ci-dessus, suite forum, développement de conventions /prestations avec les PAT

Action 3.1.1



Accompagnement des Programme Alimentaire de Territoire



OBJECTIFS

- Accompagner techniquement les PAT dans leur émergence et mise en place de projet
- Animer avec la DDT, les PAT dans le but de les amener à avoir une réflexion départementale sur certains axes de leurs programmes d'actions.



CONTEXTE

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.). Dans l'Indre, depuis 2021, une animation départementale a été demandée et la DDT assure à ce jour ce rôle afin de faire émerger des projets à l'échelle du département. Afin de prêter main forte au PAT, la Chambre d'Agriculture s'attache à à venir renforcer cette dynamique.



METHODE

Echanges et discussions régulières avec la DDT et les PAT.
Participation aux réunions dans le cadre des PAT : journée thématique, COPIL, COTECH
Accompagnement technique sur des projets.



PARTENAIRES

- Porteur : Chambre agriculture
- Partenaire : PAT, DDT
- Prestataire : X



ACTIONS MENEES EN 2025

- Suivi des PAT : commission, COPIL, COTECH
- Animation territoriale sur les territoires (accompagnement de Lycées sur les territoires d'Argenton et Châteauroux, Tours de Brenne en avril 2025, Marchés de Producteurs de Pays sur le territoire de la Châtre en Berry durant la période estivale, suivi du projet agribox sur le territoire du Pays de Valençay en Berry)
- Contractualisation avec le Pays de la Châtre en Berry pour assurer l'animation du Pays de la Châtre en Berry avec les objectifs suivants : structurer la gouvernance, mise en place des actions 2026, et réponse à la snanc pour le passage en niveau 2.
- Suivi de la dynamique Inter-PAT : restitution de l'étude départementale, groupe de travail.

Action 3.1.1

Accompagnement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

DETAIL DES ACTIONS 2025 :



PAT Pays des Châteaux : Forum des producteurs et restaurateurs

- Une rencontre entre les producteurs locaux du Loir-et-Cher et les restaurateurs s'est tenue le 24 septembre 2025 à Blois. Une quarantaine de producteurs ont ainsi présenté leurs offres aux 72 visiteurs comprenant les acteurs de la restauration collective, élus et institutions. Cinq ateliers étaient également proposés autour de : l'intégration des protéines végétales dans les recettes, les labels et réseaux du territoire dont viandes sous Label Rouge du Département, les PAT ainsi que l'agriculture paysanne. La journée s'est clôturée autour d'une table ronde sur la problématique majeure dans la restauration locale : la logistique. Les réflexions sont en cours quant à la reconduction de l'évènement attendu par les participants.
- La Chambre d'agriculture était membre du comité de pilotage de l'opération, a participé à la mise en place, à l'animation de la journée. Deux agents étaient également présents, aux côtés des autres chambres consulaires, afin de présenter l'accompagnement des porteurs de projet en installation, diversification ainsi plusieurs actions menées pour la création de débouchés avec la restauration collective sous l'égide du Conseil départemental ainsi que les activités en faveur des circuits courts, la marque Bienvenue à la Ferme, etc.



PAT Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais (PVCR)

- Une étude "Circuits courts de Proximité" a été mise en place en 2025 dans le cadre du PAT PVCR. Les 2 objectifs majeurs étaient d'établir un état des lieux du système agri-alimentaire en place sur ce territoire ainsi que l'émergence puis l'accompagnement d'un ou plusieurs projets locaux multi-acteurs. Un questionnaire puis des ateliers ont été réalisés avec les producteurs locaux du territoire aboutissant à 6 pistes de projets centrés sur : la mise en place d'une signalétique, la création d'une plateforme, d'un drive fermier, d'un ou plusieurs casiers de producteurs, un restaurant de producteurs et enfin un outil de transformation ou de conditionnement. Des groupes de travail se sont constitués depuis et travaillent à ce jour sur ces thématiques. La Chambre d'agriculture a accompagné la mise en place de l'étude en participant à plusieurs réunions de suivi du projet. Elle se fait le relais auprès des agriculteurs du territoire de cette initiative pour les mettre en rapport avec le PAT en cas de projet concordant.



PAT Pays des Châteaux : étude appui développement certification production agricole

- Le Pays des Châteaux a pris attache avec le projet Terres de Sources avec pour objectifs de réduire les impacts des exploitations agricoles sur la qualité et quantité d'eau de leur territoire, tout en valorisant les filières locales. Pour cela, la Chambre d'agriculture a été mobilisée afin de travailler à la construction du projet potentiel pour encourager les agriculteurs du territoire à réduire leur utilisation de produits phytosanitaires à savoir : en s'engageant dans une démarche bio ou HVE. La conseillère spécialisée en HVE de notre structure a fourni des éléments en termes de coût auprès de la collectivité afin que cette dernière saisisse les enjeux pour les agriculteurs du territoire s'ils devaient modifier leur système d'exploitation et travailler au regard aux débouchés. Le rôle de la collectivité et de la CA dans ce type de projet est de soutenir les démarches auprès des agriculteurs et travailler à la valorisation auprès du grand public et des consommateurs locaux afin de créer ou renforcer une filière locale.

Le Pays des Châteaux a sollicité le soutien du Conseil régional qui n'a pas donné son accord pour inscrire ce projet dans les priorités à venir, ce qui n'a pas permis une mise en place du projet.

Action 3.1.1

Accompagnement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

DETAIL DES ACTIONS 2025 :



PAT Pays des Châteaux : Création d'un réseau d'acteurs autour de l'installation et de la transmission des exploitations

Contexte : En partenariat avec le Pays des Châteaux, la SAFER, l'ADDEAR et Terres de Liens, la Chambre d'agriculture de Loir et Cher participe à l'émergence d'un projet afin de contribuer à créer un réseau d'acteurs autour de l'installation et de la transmission des exploitations agricoles. Les enjeux de renouvellement des actifs agricoles et de transmission des fermes sont des sujets importants sur le territoire du Pays des Châteaux. En 2020, 24 % des chefs d'exploitation avaient plus de 60 ans (*source : AGRESTE, recensement agricole 2020*).

Objectifs :

Ce projet vise à expérimenter une nouvelle méthode permettant de :

- **Favoriser l'implication des élus** sur ces thématiques et en faire de véritables « relais » sur le territoire
- **Identifier et sensibiliser les cédants** sur la transmission des fermes pour favoriser l'installation de porteurs de projets qui développeront des productions compatibles avec le Projet Alimentaire Territorial
- **Permettre une mise en relation entre porteurs de projets et cédants** tout en articulant ce projet avec les différentes actions déjà présentes sur le territoire
- **Devenir une instance « non officielle » reconnue par les acteurs du territoire** sur les thématiques d'installation/transmission

Actions et calendrier :

Ce projet sera travaillé sur 2 ans minimum, et comprendra les grandes étapes suivantes :

Réalisé :

En 2025 : 3 réunions entre les partenaires à l'initiative du projet ont eu lieu afin de définir : les objectifs, répartition des missions et les financements alloués à chacune d'entre elles

A venir :

Lancement d'un **Appel à Manifestation d'Intérêt** (AMI) pour identifier des communes sur le Pays des Châteaux intéressées pour participer à une telle démarche (le périmètre géographique de l'AMI sera discuté et validé avec les partenaires)

Organisation d'une **formation à destination des élus et agents** pour les outiller sur ces sujets

Réalisation d'un **diagnostic partagé** ouvert à d'autres acteurs du territoire concernés par ces sujets pour comprendre et cartographier la situation actuelle et commencer à créer un collectif d'acteurs

Mobilisation des cédants par le collectif en prévision de l'événement final qui clôturera l'action

Organisation d'une demi-journée à destination des cédants et du collectif d'acteurs formé

Réalisation du bilan de l'action

Tâche 3.1.1



Echanges outils aval des filières viande rouge



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre du programme « Osons l'élevage » dans le Loiret, la Chambre d'agriculture du Loiret s'est engagée, aux côtés de quarante partenaires, en faveur du maintien et du développement durable des activités d'élevage sur le territoire. Plusieurs filières connaissent un regain d'intérêt, porté par un contexte de marché favorable mais aussi par l'émergence de nouvelles opportunités telles que l'agrivoltaïsme. C'est notamment le cas des filières ovine et bovine viande, regroupées sous l'appellation « viande rouge », dont la dynamique de développement se confirme dans le département.

Cependant, cette évolution positive s'accompagne de contraintes structurelles. Le Loiret ne dispose pas d'outil d'abattage sur son territoire et doit recourir à des structures situées dans les régions limitrophes. Par ailleurs, un seul atelier de découpe est implanté localement, alors même que les attentes et les besoins des opérateurs d'aval se diversifient et évoluent rapidement

Afin de vérifier l'adéquation entre le développement des filières viande rouge et les besoins exprimés par l'aval, la Chambre d'agriculture du Loiret a entrepris de rencontrer les principaux opérateurs de transformation et de commercialisation. L'objectif est de mieux qualifier leurs attentes, d'identifier les freins potentiels et de définir les conditions nécessaires à un développement cohérent et durable de ces filières sur le territoire.



METHODE

- Ciblage des opérateurs d'aval pour chaque filière : au moins un opérateur de commercialisation, un opérateur d'abattage, et un opérateur de transformation.
- Prise de contact avec les acteurs départementaux des opérateurs ciblés pour organiser une rencontre
- Création d'une trame de RV opérateurs
- Compte-rendu de chaque entretien
- Recherche de données sur le marché
- Synthèse des résultats



ACTEURS

Chambre d'agriculture du Loiret
ALYSE
Partenaires Osons l'élevage

Rédacteurs : Murielle DELAHAYE, Agathe KOHL (CA45)

Tâche 3.1.1



Echanges outils aval des filières viande rouge



ACTIONS MENEES EN 2025

- 6 rencontres réalisées : SICAREV Coop-section bovine, SICAREV Coop-section ovine, FEDER –Terre d’Ovin, INTERBEV, SARL GOYARD, Chambre d’agriculture de la Nièvre-pour Cosnes Abattoir,
- Production d’un diaporama présentant l’organisation de la mise en marché dans le Loiret et les attentes des filières
- Présentation du diaporama auprès de 10 entreprises porteuses de projets d’agrivoltaïsme dans le Loiret.



ACTIONS A VENIR

- Rencontres de 2 nouveaux opérateurs d’aval présents dans le Loiret
- Réalisation et synthèse d’une enquête menée auprès des éleveurs pour planifier les évolutions de cheptel
- Synthèse des enquêtes et mise en perspective avec les attentes exprimées par les opérateurs

Tâche 3.1.2



Accompagner les agriculteurs dans leurs volontés de diversification



CONTEXTE

Dans le contexte de difficulté économique que rencontre les exploitations agricoles de zone intermédiaire, la recherche de filière de diversification plus rémunératrices devient de plus en plus indispensable.

Les agriculteurs ont donc besoin d'un accès facilité aux opportunités existantes, ainsi qu'aux informations techniques propres à chaque piste de diversification. Ils doivent être accompagnés et éclairés afin de pouvoir prendre les décisions les plus adaptées à leur exploitation. C'est précisément le rôle de la Chambre d'agriculture que d'apporter cet appui et ce service aux agriculteurs.



METHODE

Dans ce contexte, le rôle de la Chambre d'agriculture consiste à :

- réaliser une veille continue pour identifier des filières de développement,
- prendre contact avec les acteurs pour envisager un développement dans le département,
- communiquer sur les opportunités à travers des actions de mises en relation.



ACTEURS

- Pilote : Chambre d'agriculture du Cher
- Partenaires : Horizom, Berrygraines, Intact régénérative



ACTIONS MENEES EN 2025

■ Filière Bambou

La filière bambou est en cours de développement, notamment par la société Horizom qui souhaite créer un point d'ancrage dans le Berry. Cette société propose un système proche du système en intégration avec un soutien technique et des solutions de commercialisation assurées.

Pour assurer la diffusion de l'information technique, il a été proposé une formation le 06 février et une visite du site expérimentale dans l'Indre le 13 juin. Le potentiel de développement de cette culture dans le département reste toutefois limité du fait du besoin d'une réserve utile non négligeable et des conditions non restrictives d'accès à l'eau.

■ Filière légumineuse et pseudo-céréale

La filière légumineuse et pseudo céréale est notamment portée sur le territoire par la société Berrygraines. Parmi les cultures en développement, on peut citer les lentilles, le pois chiche et le quinoa. Pour cette dernière, un label rouge est en cours de déploiement. Cette société cherche donc des surfaces de production pour développer son projet. La communication de cette opportunité a été assurée via les réseaux sociaux de la Chambre d'agriculture (newsletter) et l'Information Agricole du Cher (journal hebdomadaire). Une formation est en projet pour 2026.

Pour l'ensemble de ces filières, un atelier d'information d'une demi-journée a été organisé, permettant à ces partenaires de communiquer sur leurs offres. De plus, l'organisation d'un forum des opportunités est en réflexion pour 2026.

Rédacteurs : Florent LELU

Tâche 3.1.2



Cellule Georgia : zoom sur le projet « Granulés de paille »



CONTEXTE

Georgia est une cellule d'accompagnement issue du partenariat entre la Chambre d'agriculture du Cher, la Chambre du Commerce et d'Industrie du Cher ainsi que le Crédit Agricole Centre Loire. Ce dispositif a pour but de faire émerger et d'accompagner des projets agricoles et agroalimentaires innovants sur le département du Cher.

Depuis 2018, Georgia a accompagné 42 projets. Dans le processus d'accompagnement, chaque organisme met 2 collaborateurs à disposition pour des temps individuels, des temps en groupe, des formations, etc. De plus, il y a une personne à temps plein qui est responsable du dispositif Georgia.

Pour être accompagné par la cellule, un porteur de projet doit répondre à appel à candidature puis passer devant un jury de sélection en présence des directeurs et présidents des 3 organismes fondateurs. Les projets n'arrivent pas tous avec le même stade d'avancement : certains en sont seulement à l'idée quand d'autres sont déjà dans une phase de déploiement opérationnel.

Parmi les projets retenus en 2025 : mettre en granulés de la paille de céréales pour une utilisation en litière pour animaux de compagnie ou chevaux.



METHODE

Après avoir présenté leur projet au comité de sélection, les porteurs de projet sont ensuite invités à suivre de nombreux ateliers collectifs ou rendez-vous individuels.

Chaque projet arrivant avec une maturité différente, Georgia leur propose un accompagnement personnalisé en fonction des attentes et besoin du porteur de projet.

Ainsi, les granulés Devoucoux ont pu participés à :

- Plusieurs ateliers collectifs avec d'autres porteurs de projets animés par l'un des 3 organismes
- 1 rdv mensuel avec la responsable de Georgia permettant de prendre un peu de recul sur l'avancée du projet, de faire un point sur un sujet précis, etc.
- Plusieurs formations au sein de la Chambre d'agriculture du Cher
- 1 repas d'entrepreneurs proposés par la Chambre de commerce et d'Industrie
- 2 à 3 afterworks : temps convivial rassemblant la « communauté » Georgia et permettant de faire de la mise en réseau entre les différents acteurs et porteurs de projets

Rédacteurs : Matthieu VIGNES

Tâche 3.1.2



Cellule Georgia : zoom sur le projet « Granulés de paille »



ACTEURS

- Les partenaires fondateurs : Chambre d'agriculture du Cher, Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher et Crédit Agricole Centre Loire
- La responsable de Georgia
- Les porteurs de projets « Granulés de paille »
- Au sein de la Chambre d'agriculture : conseiller d'entreprise (pour l'installation agricole d'une des associés), conseiller en circuits courts (pour la commercialisation des granulés).



ACTIONS MENEES EN 2025

▪ Au sein de la Chambre d'agriculture

Le conseiller circuit court a reçu les porteurs de projet des « Granulés Devoucoux » pour un « RDV 0 ». Ce rendez-vous permet d'aborder l'ensemble des sujets importants lors d'un projet de diversification en circuits courts tant d'un point de vue réglementaire que de la communication ou de la production. Le but n'est pas de rentrer dans le détail de chaque sujet mais plutôt de sensibiliser le porteur de projet. Pour les granulés Devoucoux, le point le plus important est de faire un test de production pour ensuite le valider avec un panel d'utilisateur.

Par ailleurs, une conseillère d'entreprise agricole a également accompagné individuellement une des associés pour son installation sur l'exploitation agricole familiale. Cela a permis de soulever le fait que l'organisation interne de l'exploitation doit être bien réfléchie en amont afin d'optimiser la production et la charge de travail de chacun des associés.

• Autres actions des autres organismes

La cellule Georgia est bien là pour faire le lien entre les 3 organismes lorsqu'une problématique est soulevée lors des points mensuels avec les granulés Devoucoux.

La Chambre de Commerce et d'Industrie a convié les granulés Devoucoux à plusieurs repas d'entrepreneur et animé plusieurs ateliers.

Rédacteurs : Matthieu VIGNES

Tâche 3.1.2



Agrilocal 28 – Plateforme de mise en relation pour la restauration collective



CONTEXTE

Agrilocal 28 est une plateforme digitale visant à faciliter l'approvisionnement des collectivités en produits locaux. Elle est animée conjointement par la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. L'outil permet aux établissements (cantines scolaires, centres de loisirs, restaurants collectifs...) de consulter et de passer des commandes auprès de fournisseurs locaux dans le respect de la commande publique, contribuant ainsi au développement des circuits courts et au soutien des producteurs du territoire.



METHODE

L'animation de la plateforme repose sur :

- L'inscription, le suivi et l'accompagnement des fournisseurs locaux afin de garantir une offre variée et qualitative.
- L'accompagnement des collectivités dans l'utilisation de l'outil pour la consultation et la passation de commandes.
- La centralisation et le suivi des consultations et commandes réalisées sur Agrilocal 28 pour assurer transparence et traçabilité.



ACTEURS

- Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir
- Conseil Départemental d'Eure-et-Loir
- 135 fournisseurs inscrits sur la plateforme (dont « Sur le Champ »)
- Collectivités locales utilisant Agrilocal 28
 - Collèges
 - Petites communes



ACTIONS MENEES EN 2025

- Suivi de 187 consultations satisfaites via Agrilocal 28 (au 17/12).
- Promotion et suivi des fournisseurs partenaires, dont la plateforme « Sur le Champ », retenue sur 72 consultations.
- Accompagnement des collectivités dans l'utilisation de la plateforme et optimisation des processus de commande pour favoriser l'achat local.
- Depuis la mise en place de l'outil, plus de 2348 commandes ont été honorées, représentant plus de 79,5 tonnes de produits livrés aux collectivités.

Rédacteurs : Maëlys SAUTEL (CA28)

Tâche 3.1.2



Organiser le salon professionnel "Du Terroir dans l'Assiette"



CONTEXTE

Du Terroir dans l'assiette est un salon professionnel qui vise à mettre en relation les producteurs et artisans locaux avec les acteurs de l'alimentation. Organisé pour la 7^{ème} édition, l'évènement mobilise les 3 Chambres consulaires et l'association Terres d'Eure-et-Loir. Il offre une opportunité aux professionnels de découvrir la richesse des produits du terroir eurélien et développer des partenariats commerciaux en circuits courts.

Ce salon vise aussi à encourager producteurs et professionnels de l'alimentation à mieux exploiter les outils à leur disposition pour développer la commercialisation des produits locaux. Parmi eux : Sur le Champ (plateforme logistique), Agrilocal (service en ligne pour simplifier l'approvisionnement des restaurations collectives), la marque territoriale Terres d'Eure-et-Loir, ...



METHODE

- Définition des objectifs et du format du salon.
- Sélection du lieu d'accueil.
- Mobilisation des exposants.
- Organisation de la table ronde.
- Campagne d'invitation / communication ciblée (distribution de flyer, emailing, communiqué de presse, publications réseaux sociaux ...).
- Installation et logistique (stands, signalétique, matériel).
- Accueil et animation le jour J (19 mai 2025).
- Suivi post-événement (bilan, retours participants, suites commerciales).



ACTEURS

- **Organisateurs** : Association Terres d'Eure-et-Loir, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Conseil départemental d'Eure-et-Loir.
- **Exposants** : producteurs et artisans d'Eure-et-Loir, partenaires locaux (plateforme logistique, association d'aide alimentaire, projets alimentaires de territoires, centre de gestion, ...)
- **Visiteurs** : restaurateurs, commerces de bouche, restauration collective, grossistes, associations, grande distribution.

Rédacteurs : Maëlys SAUTEL (CA28)

Tâche 3.1.2



Du terroir dans l'assiette



ACTIONS MENEES EN 2025

▪ Table ronde "Pourquoi rejoindre Terres d'Eure-et-Loir ?"

Cette table ronde, animée par l'animatrice de la marque, a réuni un agriculteur, un magasin revendeur et un ambassadeur de la marque Terres d'Eure-et-Loir. Chacun a partagé son expérience et expliqué les bénéfices liés à l'adhésion à la marque, que ce soit en termes de valorisation des produits locaux, de réponses à la demande croissante des consommateurs ou de renforcement des réseaux commerciaux. Les échanges ont aussi permis de délivrer des conseils pratiques aux professionnels souhaitant s'engager dans la marque. La session a été filmée et un montage vidéo sera réalisé pour être diffusé sur les réseaux sociaux, afin d'inciter un maximum de professionnels à rejoindre la marque Terres d'Eure-et-Loir.

▪ Visite de la ferme et de son atelier de transformation

La visite du lieu d'accueil, la Ferme du Colombier (Digny), a offert aux participants une immersion concrète au sein d'une exploitation familiale locale, présente sur le territoire depuis 1992. Spécialisée dans la production et la transformation de pommes de terre, la ferme propose à la fois des pommes de terre brutes en filet et des produits de 4^e gamme, tels que des frites fraîches, des pommes de terre épluchées, des rondelles ou des cubes prêts à cuisiner. Guidés par le responsable de la ferme, les visiteurs ont découvert l'ensemble des étapes, depuis la production jusqu'au conditionnement et à la transformation, ainsi que les modes de commercialisation en circuits courts.

▪ Salon d'opportunités et de promotion des circuits courts et produits locaux

Le salon a eu lieu un lundi après-midi, sur une durée de trois heures. Il a réuni plus de 30 producteurs et artisans locaux, ainsi qu'une centaine d'acheteurs professionnels issus de divers secteurs : restauration collective et privée, commerces de proximité, associations, administrations, grossistes et établissements d'hébergement.

Les participants ont pu découvrir une offre diversifiée de produits du terroir eurélien, incluant légumes, viandes, produits laitiers, boissons, produits transformés et biologiques.

Les partenaires de l'événement ont présenté leurs outils et dispositifs visant à accompagner le développement des circuits courts sur le territoire.

Les stands proposaient documentation, conseils personnalisés et dégustations.

Le choix du lieu d'accueil a contribué au succès de la manifestation. Sa localisation centrale, son accès aisé et ses capacités de stationnement ont facilité la venue des participants. Exploitation emblématique du département, elle a suscité de l'engouement. L'organisation en extérieur, dans un cadre agréable, a renforcé la convivialité de l'événement.

L'édition s'est conclue sur un bilan très positif, avec des participants satisfaits et favorables à une reconduction de l'opération.

Rédacteurs : Maëlys SAUTEL (CA28)

Action 3.1.2



OBJECTIFS

- Assurer l'**animation du CAP filière piscicole** à l'échelle régionale
- Accompagner et structurer la **filière piscicole**, fortement ancrée en Brenne
- Faire vivre la **Fédération aquacole de Brenne**
- Favoriser la coordination des acteurs et le déploiement d'actions collectives
- Inscrire la filière dans une **dynamique de moyen terme (4 ans)**
- **Faire connaître les produits locaux Brenoux.**



CONTEXTE

La filière piscicole était à la recherche d'un **poste d'animation à hauteur de 0,5 ETP** pour assurer l'animation de son **CAP filière** à l'échelle régionale.

La pisciculture reposant majoritairement sur le territoire de la **Brenne**, il est apparu évident que la **Chambre d'Agriculture de l'Indre** assure cette mission.

Depuis **juin 2026**, **Sandra Beccavin**, au sein de la Chambre d'Agriculture de l'Indre, est devenue **animatrice de la Fédération aquacole de Brenne**.

Afin de faire rayonner les produits Brenoux une route du poisson et du fromage se construit.



METHODE

- Animation régulière des instances de la filière
- Coordination des acteurs à l'échelle territoriale et régionale
- Appui au fonctionnement associatif
- Suivi du CAP filière sur la durée du programme
- Groupe de travail avec le PNR de la Brenne et le syndicat du Pouligny st pierre pour développer la route du poisson et du fromage



PARTENAIRES

- FAREC
- Chambre d'Agriculture de l'Indre
- PNR et syndicat du fromage + restaurateurs et boulangerie pour la route du poisson et du fromage



ACTIONS MENEES EN 2025

- **Animation du CAP filière piscicole** pour une durée de 4 ans
- Organisation et animation des réunions de la filière
- Accompagnement du fonctionnement et de la dynamique de l'association
- Appui à la mise en œuvre des actions définies dans le cadre du CAP filière
- Suivi de la route du poisson et du fromage : réunion de travail en juillet 2025 : réflexion pour relancer la dynamique en 2026.

Action 3.1.2



Développement de la filière chanvre dans l'Indre



OBJECTIFS

- Accompagner le **développement de la filière chanvre** à l'échelle régionale et départementale
- Suivre et animer l'action dans le cadre du **PRDA – action AE4**
- Favoriser l'émergence d'une **filière locale structurée** dans l'Indre
- Accompagner les agriculteurs dans la **diversification des productions**
- Sécuriser les **débouchés, l'organisation collective et les conditions de rentabilité**



CONTEXTE

Dans le cadre du **PRDA (action AE4)**, la Chambre d'Agriculture de l'Indre s'inscrit dans une dynamique régionale de **développement de la filière chanvre**.

Parallèlement, un travail est mené à l'échelle locale avec le **Parc naturel régional de la Brenne**, le GDAB et chanvre Aquitaine.

Une journée dédiée au **développement d'une filière chanvre dans l'Indre** a permis de réunir agriculteurs et acteurs non agricoles afin d'échanger sur les opportunités, les contraintes et les conditions de réussite d'une filière territoriale.



METHODE

- Animation de temps collectifs multi-acteurs
- Ateliers de réflexion avec les agriculteurs et les partenaires
- Appui technique, économique et organisationnel
- Inscription du travail dans une dynamique **régionale et locale**
- Co-construction progressive de la filière



PARTENAIRES

• **Porteurs : PNR de la Brenne, Chambre d'Agriculture, GDAB 36, chanvre aquitaine, CPIE**

- Partenaires : Agriculteurs bio et conventionnels, Architectes, artisans, maîtres d'ouvrage, Acteurs de la transformation et de la valorisation du chanvre

• Financeurs potentiels : Banque des territoires, DDT / DREAL, Agence de l'eau



ACTIONS MENEES EN 2024

- Réalisation d'une cartographie des sols et conduite technique du chanvre : Septembre / octobre 2025
- Réflexion pour la mise en place d'essais : Novembre 2025
- Animation d'une **journée dédiée au développement de la filière chanvre dans l'Indre : 18/12/25**

Organisation et animation d'**ateliers d'échanges** avec agriculteurs et acteurs du territoire

Identification des **opportunités, freins et conditions de réussite** de la filière

Travail collectif sur les **enjeux techniques, économiques et organisationnels** (récolte, séchage, débouchés, logistique)

Lancement d'une dynamique autour des **essais, formations et visites techniques**

Tâche 3.1.2



Dynamiser la filière viande : structuration de filières bovines d'intérêt, éligibles à la loi Egalim



CONTEXTE & OBJECTIFS

En 2017, à l'initiative de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, un groupe de réflexion « bovins viande » a été créé, en réponse au déclassement de nombreuses Zones Défavorisées Simples (ZDS) dans le département. Ce collectif s'est constitué autour d'une volonté commune : soutenir les investissements dans les outils de production, développer de nouveaux débouchés et améliorer la valorisation des revenus des éleveurs. Dans cette dynamique, la création de la filière **Label Rouge Le Grand Bœuf**, lancée en 2020, s'est imposée comme un levier stratégique, en phase avec les objectifs du groupe et les exigences de la loi EGALIM, tout en répondant à une demande croissante des collectivités en viande bovine sous signe de qualité. Dans le même esprit, une seconde filière a vu le jour en septembre 2022 : le **Veau Agriculture Biologique**. En 2025, l'enjeu principal a été de consolider ces filières naissantes, dans un contexte de forte tension sur le marché de la viande, marqué par une hausse des prix et une pression budgétaire croissante pour les collectivités. Le travail de fond a consisté à **accompagner la dynamique de filière** tout en veillant au **maintien de l'engagement des différents acteurs**, des éleveurs aux acheteurs publics, afin de garantir la pérennité des débouchés et la cohérence des démarches engagées



METHODE

La structuration et le développement des filières bovines en Indre-et-Loire s'appuient sur une **démarche concertée**, partenariale et interprofessionnelle, pilotée par la Chambre d'agriculture. Chef de file du projet, celle-ci assure l'**animation de la gouvernance** à travers des **comités techniques (COTECH)** et **comités de pilotage (COPIL)** réguliers, qui permettent de réunir l'ensemble des acteurs autour d'un cadre de travail partagé. Ce pilotage collectif est complété par un important travail de **concertation bilatérale**, mené avec chaque partenaire — producteurs, acheteurs publics, opérateurs techniques et commerciaux — afin de comprendre en profondeur les contraintes, les besoins et les leviers spécifiques à chacun. Ce dialogue individualisé est ensuite **restitué et retraduit dans une logique de cohérence collective**, pour alimenter les décisions et consolider l'engagement global de la filière. En 2025, ce travail de fond a été d'autant plus crucial que le contexte économique était marqué par une forte hausse des cours de la viande et une tension budgétaire grandissante pour les collectivités, mettant à l'épreuve la stabilité des engagements. Pour préserver la dynamique et garantir la viabilité des deux filières — **Le Grand Bœuf Label Rouge** et **le Veau Agriculture Biologique** —, la Chambre d'agriculture s'est appuyée sur l'**association Bovins de Touraine**, qui fédère les producteurs via deux sections spécifiques, ainsi que sur l'**ODG Bœuf Fermier du Maine** (planification), **TCEL** (conseil technique et suivi de qualification), **Bovimaine** (collecte en ferme), **l'abattoir de Vendôme** (abattage et commercialisation), et le **Conseil Départemental**, responsable du groupement de commande. **Une réflexion est actuellement en cours pour formaliser cette organisation à travers un conventionnement**, visant à rappeler clairement les rôles, responsabilités et engagements de chacun. Ce mode de gouvernance, fondé sur la complémentarité des compétences et la transparence des échanges, vise à **consolider durablement la filière** et à renforcer sa résilience dans un environnement en constante évolution.

Tâche 3.1.2



Dynamiser la filière viande : structuration de filières bovines d'intérêt, éligibles à la loi Egalim



ACTEURS

Pilote :

- Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire

Partenaires :

- Association Bovins de Touraine
- ODG Bœuf Fermier du Maine
- Bovimaine
- Touraine Conseil Elevage (TCEL)
- Abattoir de Vendôme
- Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- Acheteurs membres du groupement de commande



ACTIONS MENEES EN 2025

En 2025, les actions menées se sont principalement concentrées sur l'**appui à la planification** et le **maintien de l'engagement des éleveurs**, dans un contexte de forte tension sur les marchés et de contraintes budgétaires accrues pour les collectivités. La Chambre d'agriculture a joué un rôle clé dans le **rappel des objectifs et des atouts de la filière**, notamment sa capacité à sécuriser des débouchés stables et valorisants pour les producteurs. Un travail d'**accompagnement du Conseil Départemental** a été conduit pour réviser les prix du groupement de commande, tout en veillant à une **pédagogie active** auprès des adhérents du groupement afin qu'ils comprennent les enjeux économiques et le contexte global du secteur. Parallèlement, des **solutions ont été recherchées pour limiter l'impact du surcoût sur les collectivités**, en valorisant mieux l'ensemble de la carcasse, et notamment les morceaux arrière. À ce titre, des **actions de promotion de la filière ont été menées lors du salon Rest'Hotel**, afin de développer de nouveaux débouchés en restauration commerciale et collective pour ces morceaux moins demandés par les collectivités. Un travail de **prospection commerciale** a également été engagé, tout comme un **accompagnement technique et stratégique** de la filière pour répondre au nouvel appel d'offre lancé par le Conseil Départemental. Ces actions opérationnelles visent à **consolider la structuration de la filière**, tout en assurant sa viabilité économique et sa capacité à répondre aux exigences de qualité, de volume et de régularité demandées par les acheteurs publics.



Tâche 3.1.2



Création d'une filière volaille de chair locale à destination de la restauration collective



CONTEXTE & OBJECTIFS

En 2024, à la demande du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, la Chambre d'agriculture 37 a engagé un travail de structuration d'une filière locale de **volaille de chair entière**, avec pour objectif de fournir environ **200 services par an** aux collèges du département en gré à gré, soit **au moins 5 services par collège**. Cette action vise à **soutenir les producteurs locaux**, encourager les démarches vers les **SIQO**, et renforcer l'ancrage territorial de l'alimentation. Une première phase de repérage a permis d'**identifier 36 exploitations** en vente directe, suivie d'un **appel à manifestation d'intérêt** et de plusieurs temps collectifs : **réunion d'information**, **session de sensibilisation à la restauration collective** (dont une visite de cuisine centrale), et **visite de ferme pour les chefs cuisiniers**. En parallèle, les producteurs engagés ont bénéficié d'un **accompagnement individualisé** : **étude de leur éligibilité à la mention "volailles fermières"**, **répartition des collèges en fonction de la localisation**, **mise en relation avec les cuisiniers** et **lancement des démarches d'approvisionnement**. En 2025, l'effort s'est poursuivi pour **renforcer la structuration du collectif**, consolider les engagements, et sécuriser cette nouvelle filière dans un esprit de coopération durable entre agriculture et restauration collective.



METHODE

Pour mener à bien ces actions en 2025, une **méthode d'accompagnement de proximité** a été mise en œuvre, reposant sur un **suivi individualisé des producteurs** et une **animation régulière du collectif**. La Chambre d'agriculture 37, en tant que coordinatrice du projet, a assuré une **présence continue sur le terrain** pour faciliter les échanges entre éleveurs et chefs de cuisine, organiser les visites pédagogiques, et adapter les dispositifs en fonction des réalités de chacun. Des **rendez-vous bilatéraux** ont été réalisés auprès des producteurs et des agents de restauration afin de comprendre leurs contraintes, ajuster l'organisation logistique, et clarifier les attentes de part et d'autre. En parallèle, un **travail réglementaire approfondi** a été mené pour décrypter les exigences des lois EGalim et identifier les marges de manœuvre permettant l'intégration de producteurs non encore labellisés, tout en respectant le cadre légal. L'approche a été volontairement **pragmatique, évolutive et participative**, avec un souci constant de faire émerger des solutions concrètes, réalistes et adaptées au contexte local, dans une logique de **montée en puissance progressive de la filière**.



ACTEURS

Pilote :

- Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire

Partenaires :

- Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- Producteurs

Tâche 3.1.2



Création d'une filière volaille de chair locale à destination de la restauration collective



ACTIONS MENEES EN 2025

En 2025, l'essentiel du travail a porté sur le **renforcement et le maintien des liens naissants entre les producteurs de volailles et les chefs de cuisine des collèges**. Dans cette dynamique, une **nouvelle visite de ferme volaillière** a été organisée afin de permettre aux cuisiniers de mieux comprendre le quotidien et les contraintes du métier d'éleveur : temps d'élevage, organisation de l'abattage, préparation des commandes, conditionnement, logistique... Ce temps d'échange a été précieux pour **favoriser la compréhension mutuelle et renforcer la confiance** entre acteurs. Parallèlement, un **réajustement du maillage territorial** a dû être mené, suite au **désengagement d'un producteur** confronté à des difficultés sur son exploitation : les collègues initialement attribués ont été redistribués entre les éleveurs encore engagés, dans une logique de proximité et de faisabilité logistique.

Un autre chantier important a consisté à **analyser les textes de la loi EGAlim**, afin d'identifier les leviers mobilisables pour **valoriser les approvisionnements issus de deux exploitations non encore labellisées**, en s'appuyant sur la mention « performances environnementales et approvisionnements directs ». Un travail de **pédagogie a été mené auprès des chefs de cuisine** pour expliquer cette mention, son intérêt et sa compatibilité avec les exigences réglementaires de la restauration collective.

Aujourd'hui, la dynamique entre dans une nouvelle phase : celle du **bilan de la première année de mise en œuvre**. Il s'agit d'identifier **ce qui fonctionne, ce qui reste à améliorer**, et surtout de **questionner les producteurs sur leur vision à moyen terme**. L'objectif est d'engager une réflexion collective sur l'évolution possible vers une **forme plus structurée de coopération**, intégrant notamment les enjeux de **découpe et de montée en gamme** pour pérenniser et développer cette filière locale de volaille.

Action 3.1.2



Recherche de productions alternatives en agrivoltaïsme

OBJECTIFS

L'action vise à identifier et évaluer des productions agricoles alternatives compatibles avec des installations agrivoltaïques, en recherchant des systèmes à la fois performants sur le plan agronomique et économiquement viables. Il s'agit de diversifier les modèles de production sous panneaux photovoltaïques, pour trouver des alternatives au pâturage (solution mise en place dans la plus part des projets). L'objectif est également de fournir des références techniques fiables aux agriculteurs et aux promoteurs pour orienter leurs choix.

CONTEXTE ET ENJEUX

Le développement rapide de l'agrivoltaïsme soulève des enjeux importants en matière d'adaptation des systèmes agricoles. Les modifications microclimatiques induites par les panneaux (ombrage, humidité, température) nécessitent d'identifier des cultures ou des systèmes d'élevage adaptés. Dans un contexte de changement climatique et de recherche de résilience des exploitations, ces dispositifs représentent une opportunité, mais demandent des connaissances spécifiques encore en cours de consolidation. Les retours d'expérience restent hétérogènes et souvent dispersés.

METHODE

La démarche repose sur une recherche bibliographique, complétée par la collecte d'informations auprès de promoteurs de projets agrivoltaïques et de sites démonstrateurs. Les données issues d'études scientifiques, de rapports techniques et de retours terrain sont analysées afin d'identifier les productions les plus pertinentes selon les contextes pédoclimatiques et les types d'installations disponibles (notamment l'accès à l'eau, facteur important de faisabilité sur ces nouvelles cultures).



Botte Mon Assiette

Annuaire cartographique en ligne



CONTEXTE

En 2021 la CA45 a déployé la plateforme de commande en ligne *Approlocal*, à laquelle a succédé en 2023 *Mangeons Loiret Pro*, pour mettre en relation producteurs locaux et acheteurs professionnels du Loiret. Le constat a été établi que le volume de transactions effectuées sur la plateforme tendait vers un plafond assez éloigné de la réalité des flux de proximité du Loiret. Le besoin verbalisé par les acteurs de terrain était surtout celui d'un outil d'interconnaissance et de mise en relation entre fournisseurs et acheteurs. La partie transactionnelle devant rester libre et à la discrétion des partenaires.

La décision a ainsi été prise de faire succéder à la plateforme *Mangeons Loiret Pro* un nouvel outil libéré de la partie transaction (prix, commande en ligne, facturation) mettant l'accent sur la visibilité à apporter aux acteurs.



METHODE

- En amont du projet :
 - Animation des plateformes de commande en ligne
 - Posture d'écoute active des remontées terrain et besoins exprimés par les utilisateurs
- Construction du projet :
 - Concertation entre partenaires pour définir la conception de l'outil (besoins auxquels il doit répondre, fonctionnalités, informations à faire apparaître, interface...)
 - Constitution des bases de données des catégories d'acteurs à faire apparaître :
 - Fichiers INSEE
 - Tourisme Loiret
 - Courriers et emailing à tous les acteurs
 - Agriculteurs : courrier à tous les exploitants identifiés en circuit de proximité ou ayant des productions s'y prêtant
- Construction de l'outil sur ArcGis



ACTEURS

Chambre d'agriculture du Loiret
Conseil Départemental du Loiret
Participation de Tourisme Loiret



ACTIONS MENEES EN 2025

- Constitution des bases de données
- Courrier et mailings aux agriculteurs et clients professionnels
- Conception de l'outil informatique
- Bêta testing et validation par les élus
- Mise en fonction et présentation aux acteurs le 23 septembre 2025 lors de la journée EGAlim organisée par la Préfecture du Loiret



Logifrais 45

Une solution logistique au service des circuits de proximité



CONTEXTE

En 2020 au lancement du PAT *Mangeons Loiret*, l'absence de solution de livraison est identifiée comme un frein à l'approvisionnement en local des GMS et de la Restauration Hors Domicile. Les co-porteurs du PAT décident donc d'en faire une action prioritaire du PAT. Après de longues explorations et tentatives, une solution théorique se dessine : constituer des points de concentration des commandes, répartis sur le territoire départemental, desservis par un prestataire de transport qui assurerait la ramasse puis la livraison au client final.



METHODE

- Multiples réunions avec les producteurs agricoles, acheteurs professionnels, transporteurs et élus des territoires du Loiret pour définir et mettre à l'épreuve les pistes envisagées
- Prise de relation avec l'association Résalis, active dans les Deux-Sèvres, qui fonctionne sur ce principe. Objectif : bénéficier de leur retour d'expérience
- Positionnement de deux PETR (Forêt d'Orléans Loire Sologne et Beauce Gâtinais en Pithiverais) en tant que territoires-tests de la solution + postulation aux programmes d'aides régionaux
- Lancement par la Chambre d'agriculture d'un Appel à Manifestation d'Intérêt visant à faire émerger un collectif d'agriculteurs désireux de concrétiser ce projet
- Accompagnement de ce collectif, nommé *Logifrais 45*, dans leur structuration + constitution d'un catalogue + rencontres avec des clients potentiels + réponse à des marchés publics



ACTEURS

Chambre d'agriculture du Loiret
Conseil Départemental du Loiret
PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne
PETR Beauce-Gâtinais en Pithiverais
Société STEF
Etat et Conseil Régional Centre Val de Loire (financements France Relance et A vos ID)



ACTIONS MENEES EN 2024-2025

- Réunions avec les producteurs + transporteurs
- Appel à Manifestation d'Intérêt, avec enveloppe de compensation agricole collective à la clé
- Constitution et accompagnement du collectif lauréat

Tâche 3.1.2



Logifrais 45

*Une solution logistique au service des circuits de
proximité*



CONTEXTE

En 2020 au lancement du PAT *Mangeons Loiret*, l'absence de solution de livraison est identifiée comme un frein à l'approvisionnement en local des GMS et de la Restauration Hors Domicile. Les co-porteurs du PAT décident donc d'en faire une action prioritaire du PAT.

Après de longues explorations et tentatives, une solution théorique se dessine : constituer des points de concentration des commandes, répartis sur le territoire départemental, desservis par un prestataire de transport qui assurerait la ramasse puis la livraison au client final.



METHODE

- Multiples réunions avec les producteurs agricoles, acheteurs professionnels, transporteurs et élus des territoires du Loiret pour définir et mettre à l'épreuve les pistes envisagées
- Prise de relation avec l'association Résalis, active dans les Deux-Sèvres, qui fonctionne sur ce principe. Objectif : bénéficier de leur retour d'expérience
- Positionnement de deux PETR (Forêt d'Orléans Loire Sologne et Beauce Gâtinais en Pithiverais) en tant que territoires-tests de la solution + postulation aux programmes d'aides régionaux
- Lancement par la Chambre d'agriculture d'un Appel à Manifestation d'Intérêt visant à faire émerger un collectif d'agriculteurs désireux de concrétiser ce projet
- Accompagnement de ce collectif, nommé *Logifrais 45*, dans leur structuration + constitution d'un catalogue + rencontres avec des clients potentiels + réponse à des marchés publics



ACTEURS

Chambre d'agriculture du Loiret
Conseil Départemental du Loiret
PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne
PETR Beauce-Gâtinais en Pithiverais
Société STEF
Etat et Conseil Régional Centre Val de Loire (financements France Relance et A vos ID)



ACTIONS MENEES EN 2024-2025

- Réunions avec les producteurs + transporteurs
- Appel à Manifestation d'Intérêt, avec enveloppe de compensation agricole collective à la clé
- Constitution et accompagnement du collectif lauréat

Rédacteurs : Pierre DE MONTLAUR (CA45)

Tâche 3.1.3



Créer une marque territoriale valorisant les productions agricoles locales



CONTEXTE

Réunir sous une même marque les produits agricoles, voire agroalimentaires à l'image d'autres territoires (« Produit en Ile-de-France », « Saveurs de l'Ain » ; « Is Here »...). Ces marques ont vocation à promouvoir les produits d'un territoire et le territoire. Elles améliorent la collaboration entre les chaînes d'approvisionnement locales (l'agriculture, la production alimentaire, les restaurants et distributeurs locaux), elles contribuent par ailleurs à la fierté locale et la réappropriation du patrimoine culturel. En fédérant, la marque permet de aussi dépasser les concurrences entre producteurs.



METHODE

Dans l'idée de mettre en place une marque locale, un travail préalable est nécessaire :

- Repérer et analyser les marques territoriales existantes (entretiens avec d'autres CA qui portent des marques locales : CA28, CA17 et CA09)
- Analyse d'opportunité - réaliser « l'audit » des productions agricoles du Cher, identifier leurs caractéristiques, leurs atouts...
- Amorcer une réflexion pour l'aide à la décision des élus du conseil départemental : Définir le positionnement de la marque territoriale du Cher : quel cahier des charges ? produits agricoles uniquement ou produits issus de l'artisanat et de l'agroalimentaire ? quel dimensionnement territorial ?
- Rédiger et synthétiser les réponses potentielles à la réflexion entamée autour de la création de la marque afin de faciliter l'aide à la décision des élus et les choix politiques nécessaire à la poursuite de l'élaboration de la marque.



ACTEURS

- Pilote : Département du Cher
- Partenaire : Chambre d'agriculture du Cher, agriculteurs. AD2T, OPA



ACTIONS MENEES EN 2025

- Réunion de suivi avec le conseil départemental du Cher afin de définir les grandes orientations du travail à réaliser par la CA18
- Rédaction d'un dossier d'aide à la décision à destination des élus et du CD18 afin que des choix politiques soient réalisées pour définir le positionnement de la marque. Ce dossier compile toutes les recherches réalisées en 2024 et donne des idées de positionnement de la marque et d'organisation de la gouvernance.
- Ébauche d'un cahier des charges pour la future marque, à valider avec le CD18
- Enquête à diffuser en 2026 auprès des agriculteurs pré-identifiés pour recueillir leur avis sur une marque et leurs besoins.
- Actions menées en parallèle sur un outil d'observatoire des productions agricoles réalisé par le CD18. Cet observatoire pourrait servir dans la prospection des producteurs pour la marque.

Tâche 3.1.3

Créer une marque territoriale valorisant les productions agricoles locales



Résultats

Plusieurs livrables ont été réalisés et des réunions ont lieu régulièrement avec le CD pour la réalisation de cette future marque locale. Des entretiens avec d'autres CA et CD et un travail d'étude comparative important a été réalisé. La future marque dispose de bases solides pour entamer un travail de création. Une ébauche d'enquête auprès des producteurs a été faite et il est nécessaire de sonder les acteurs concernés.

Les étapes à venir sont l'enquête auprès des producteurs et la présentation aux élus des éléments de recherche pour une prise de position sur les actions à venir.



Réussites

Les échanges avec les autres CA et CD au sujet de leur marque sont constructifs et permettent à la fois d'échanger avec des personnes impliquées directement dans la gestion de la marque et de faire la comparaison entre les différentes marques existantes, leurs limites, leurs atouts, leur spécificité et les moyens mis en place pour le bon fonctionnement.



Amélioration/Limites

L'avancement sur une marque locale en co-construction avec le CD18 ne peut se faire qu'avec des validations des élus et des directions des 2 structures. À défaut de retour, il est impossible pour les conseillers de faire les choix nécessaires sur le positionnement de la marque et cela ralentit le processus de création de la marque et rend difficile la planification des actions futures.

Action 3.1.3



Appui au développement de la marque Valeurs Parc Naturel Régional



CONTEXTE ET ENJEUX

Le territoire du Parc Naturel Régional (PNR) Loire-Anjou-Touraine développe les marques Valeurs Parc naturel régional. Ces marques apportent à l'entreprise une reconnaissance de son travail, son respect de l'environnement et son implication sur le territoire. Pour le consommateur, elle garantit notamment que le produit ou service respecte les valeurs fortes de la philosophie des Parcs (l'humain, la préservation de l'environnement et l'attachement au territoire). Dans cette marque, le cahier des charges « Graines cultures et leurs transformations à la ferme », qui nécessitent notamment d'être certifié en Agriculture Biologique, a été finalisé par le PNR en 2024.

La Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire a été sollicité pour apporter son expertise technique lors des audits de ces exploitations certifiées en Agriculture Biologique qui souhaitent intégrer le réseau de la marque Parc naturel régional.



METHODE

A la suite d'un pré-audit de l'exploitation, un comité d'audit composé d'élus et du chargé de mission du PNR ainsi que la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire se réunit. Cet audit consiste à une visite de l'exploitation avec les producteurs qui présentent leur activité, pour aboutir à des échanges sur les pratiques agricoles et évaluer la motivation à intégrer le réseau de la marque PNR.



ACTEURS

Pilote :

- Parc Naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Partenaires :

- Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire



ACTIONS MENEES EN 2025

- 18 novembre : audit de deux exploitations : EARL du Joyeux Laboureur et SCEA La Tibodière. Les deux exploitations qui réalisent de la transformation à la ferme (farine, pâtes, charcuterie..) ont ainsi pu voir validé leur demande d'intégration à la marque PNR après délibération.



Action 3.1.3



Développer les viandes sous label de qualité : bœuf, volaille, porc



OBJECTIFS

-L'action, menée depuis plusieurs années vise à structurer un approvisionnement local en viande bovine sous label pour les collèges du Loir-et-Cher, en adéquation avec les demandes des collèges qui cherchent à répondre à la loi égalim. Elle cherche à mobiliser durablement les éleveurs du territoire, en lien avec les abattoirs du Vendômois et Ménard, tout en renforçant la coopération avec le Conseil départemental et les cuisiniers des collèges. L'objectif est également de sécuriser l'engagement des producteurs dans la démarche de labellisation, malgré un contexte de hausse des coûts de production et des prix de la viande.



METHODE

-La méthode s'appuie sur une animation de filière et une mise en relation directe des acteurs. En début d'année 2025, un premier travail d'identification et de rencontre a été mené auprès de cinq exploitations intéressées ou déjà impliquées dans la démarche. Une journée de sensibilisation a ensuite été organisée en mars avec les cuisiniers des collèges, favorisant les échanges avec les producteurs et les responsables d'abattoirs, et permettant de stimuler les commandes. Les contacts des éleveurs ont été transmis à la structure en charge de la labellisation afin d'accompagner les démarches, tout en assurant un suivi des freins rencontrés (hausse des prix, baisse des commandes, hésitations des producteurs) pour ajuster l'action et maintenir la dynamique engagée.



Acteurs

- Eleveurs du 41
- Abattoirs du Vendômois et Menard
- Conseil départemental 41
- Cuisiniers des collèges



ACTIONS MENEES EN 2025

- Début d'année 2025 : rencontre éleveurs intéressés et/ou déjà impliqué dans la démarche (5 exploitations) : en adéquation avec la demande annuelle de bœuf- sous label estimé à ~15 bêtes/an.
- Mars : Journée de sensibilisation auprès des cuisiniers des collèges (24/27 présents) : échanges entre producteurs responsables d'abattoir augmentation des commandes
- Transfert des contacts des agriculteurs concernés à Joseph Rabillion qui s'occupe des démarches de labélisation pour l'ODG. Une nouvelle labélisation, et plusieurs hésitent encore.
- Forte augmentation des prix de la viande => impact négatif sur les commandes, de 1/semaine à 1/3semaines + moins d'intérêt des producteurs Situation de la labélisation auprès des producteurs :
- Constat : avec l'augmentation des prix de la viande, l'intérêt économique de la labélisation devient limité (augmentation du prix qui couvre à peine l'augmentation de charge liée à la production).

Tâche 3.1.3



Structurer une étude d'opportunité pour la filière Pain Bio



CONTEXTE

Dans le cadre défini par la loi EGALIM, et à la suite de l'étude Clim'Agri menée sur le territoire le syndicat mixte du pays des châteaux souhaite développer une filière de pain bio en s'appuyant sur les acteurs existants de la filière qui travaillent déjà avec les collectivités.

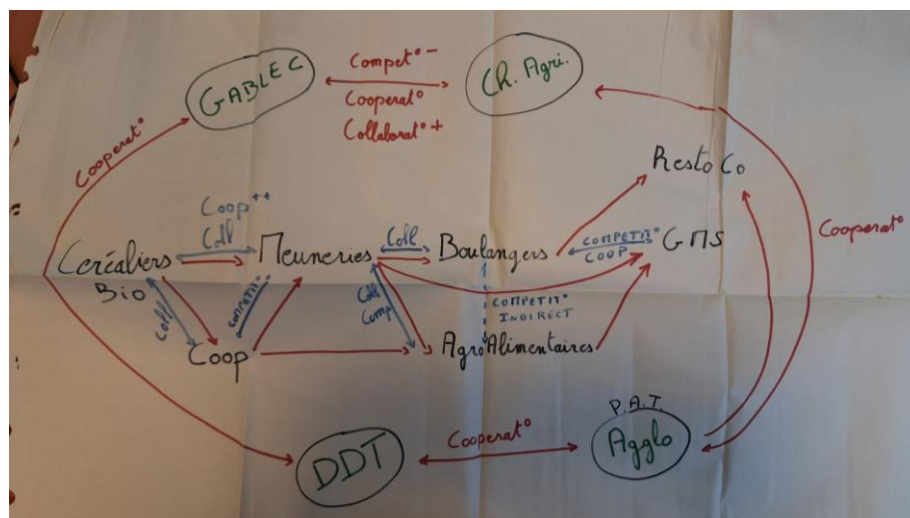


METHODE

Travail en collaboration avec les équipes du GABLEC et de BIO CENTRE pour répondre à l'appel à projet lancé par le pays des châteaux. Rédaction d'une méthodologie d'enquête.



ACTEURS



ACTIONS MENEES EN 2025

Action effectuée :

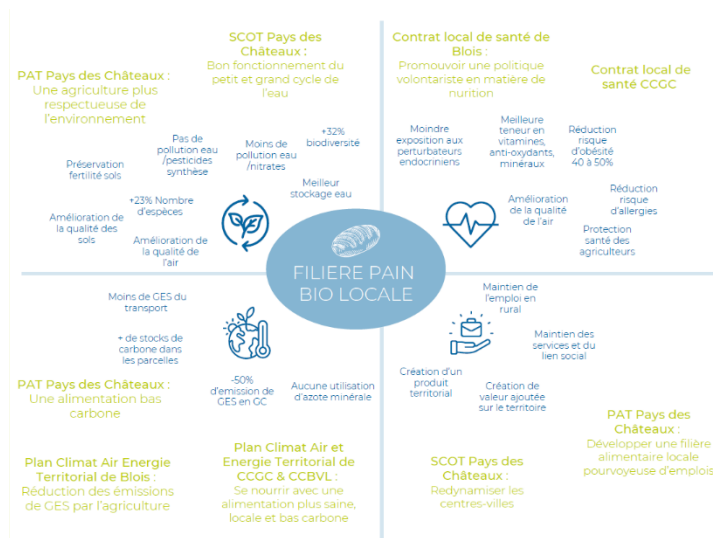
Réponse en commun à l'appel à projet retenue par le pays des châteaux en cohérence avec les ambitions du territoire (voir schéma). Benchmark des projets similaires existants dans le reste de la France.

Projet à venir :

Mise en œuvre du plan d'action défini :

- Construction de la gouvernance
- Enquêtes de terrain auprès des collectivités, meuniers, agriculteurs, boulangers
- Travail avec les céréaliers bio
- Atelier de sensibilisation pour la restauration collective
- Préconisation pour la mise en œuvre du projet

Rédacteur : Antoine Reynaud



Tâche 3.1.3



Développer la commercialisation de la Fine Percheronne



CONTEXTE

L'association La Percheronne a été créée en 2020. Celle-ci est l'aboutissement d'une réflexion menée par les exploitants agricoles du Perche dans le cadre du Projet ADN Perche depuis 2016. Le projet a débuté sur une réflexion des GDA de Droué Mondoubleau en 2016 avec la question : « Comment maintenir l'élevage dans le Perche du Loir-et-Cher ? ». De là sont nés des groupes de travail dont celui de la viande du Perche. Après plusieurs mois de réflexion entre les agriculteurs, les conseillers de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher et Guillaume Foucault (restaurateur à « Le Grand Chaume » à Chaumont sur Loire), l'enjeu a été défini : Améliorer la rentabilité et la transmissibilité de l'élevage bovin allaitant en se basant sur le créneau de la qualité et de la relation directe entre éleveur, bouchers et restaurateurs.



METHODE

Rencontre avec l'animatrice du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Vendômois



ACTEURS

- Association La Fine Percheronne : ce groupe est multi-métier, on y retrouve en effet des restaurateurs, des bouchers et des éleveurs.
 - Animateurs de l'association : Chambre d'Agriculture 41
- Partenaire : Pays Vendômois, structure porteuse du PAT



ACTIONS MENEES EN 2025

- Rencontre avec l'animatrice du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Vendômois
Détail de l'action
- Réflexion pour monter un dossier CRST auprès du GAL Vendômois
- **Proposition de différentes actions d'accompagnement au conseil départemental 41 qui accompagne certaines filières :**
- **Projet à venir :**
 - Organiser 1 journée avec lycée hôtelier de Blois découpe viande et présentation aux professionnels
 - Organiser 1 journée « grand public » avec ouverture d'une ferme, et dégustation, Portes ouvertes événement valorisation viande
 - Faire une étude de marché sur la viande de bœuf de qualité sur le territoire de Loir-et-Cher (voire départements frontaliers)
 - Finaliser la rédaction du cahier des charges, éléments techniques manquants

Rédacteurs : Coralie Mérillon

Tâche 3.1.3



Expérimentation appro « responsable » des GMS : Recueil des bonnes pratiques de commercialisation



CONTEXTE

En 2023 la CA45 a été sollicitée par le *Club Grande Distribution* de l'UDEL 45. Les gérants et directeurs de magasins manifestaient le désir d'accroître leurs approvisionnements en produits locaux.

Les remontées du terrain indiquaient une certaine méconnaissance entre producteurs et distributeurs, certaines appréhensions et *a priori* de part et d'autre.

La grande distribution, comme tout débouché, présente ses spécificités et exigences. De même le métier d'agriculteur a ses contraintes.

Il est apparu essentiel, pour accroître l'approvisionnement des magasins auprès des distributeurs locaux, de faire la lumière sur ces *a priori* et de recueillir les bonnes pratiques permettant des relations équitables et durables entre producteurs et distributeurs.



METHODE

- Création de questionnaires à destination des responsables de magasin
- Création de questionnaires à destination de producteurs qui commercialisent en GMS
- Administration de ces questionnaires auprès d'une vingtaine de magasins représentatifs du secteur d'activité : échantillon varié selon enseigne, taille du magasin et répartition géographique.
- Administration du questionnaire auprès d'une quinzaine de producteurs qui commercialisent déjà en GMS. Administration du questionnaire auprès de quelques producteurs qui ne commercialisent pas en GMS pour en connaître les motifs.
- Analyse et synthèse des résultats
- Production d'un document synthétisant les enseignements de l'enquête
- Validation du document par les acteurs interrogés durant l'enquête



ACTEURS

Chambre d'agriculture du Loiret
UDEL 45 – Club Grande Distribution
Producteurs locaux et responsables de magasins
Ministère de l'Agriculture (Financement plan France Relance)



ACTIONS MENEES EN 2024

- Rencontres avec l'UDEL 45
- Interviews de responsables de magasins et de producteurs
- Rédaction et conception du livrable
- Partage du livrable avec les acteurs de l'enquête

Rédacteurs : Pierre DE MONTLAUR (CA45)